

SANNOIS *par l'agglo*

DOSSIER

La rentrée scolaire

NUMÉRO 298

OCTOBRE 2023

MAGAZINE MUNICIPAL



© Cynil Babet



8 • INSERTION
Travail d'intérêt général

14 • TRAVAUX
15 Les travaux d'été

16 • PATRIMOINE
Le renouveau de la villa Ribot



Nos qualifications :



Spécialiste des marques de chaudière :

VIESSMANN **FRISQUET** **De Dietrich**

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu
Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-la-Forêt
Stéphane Vue • Tél. : 06 60 45 23 91
Tél.: 01 39 32 96 71 • Email : asvstephanevue@gmail.com • www.societeasv.fr
www.facebook.com/asvstephanevue



AGENCE DE LA GARE

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier ?
Débarrassez-vous des contraintes locatives...
Confiez-nous la gestion de votre investissement !

CONTACT : **01 39 81 20 66**
contact-agencedelagare@orange.fr **Du lundi au samedi**



GARAGE LENICA 

Agent Peugeot
Réparateur agréé

MÉCANIQUE CARROSSERIE
VENTE VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

01 39 81 11 11

5 bis, boulevard Gambetta | 95110 SANNOIS
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30

Pompes Funèbres Marbrerie

— Viardot —

Entreprise familiale indépendante depuis 1926

Organisation d'obsèques - Contrat prévoyance funéraire
Caveaux - Monuments - Inhumation - Crémation
Accès funérarium
Permanence téléphonique 7J/7 24h/24

58, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
Face à la Mairie
Tél. 01 34 11 18 17 - marbrerieviardot@orange.fr
Habilitation n° 22-95-0028 - ORIAS : 07029442
www.pompes-funebres-viardot.com

Retrouvez le plaisir d'entendre

Les aides auditives du dispositif 100% Santé sont entièrement prises en charge*.

N'hésitez pas à faire un **bilan auditif** gratuit** dans notre centre.
Essai gratuit de 30 jours*.**

*Prise en charge par la sécurité sociale et les complémentaires santé, pour les contrats dits «responsables». **Bilan non médical. ***Essai sur prescription médicale.

OPTIQUE et AUDITION 

— Gare Sannois —

prise de rendez-vous possible sur Doctolib
ou par téléphone au 01 34 10 30 93

Conformément à la réglementation sur la protection de vos informations, vous avez la possibilité de demander la suppression de vos coordonnées du fichier utilisé pour cette communication, en contactant votre centre ou cet. Les aides auditives sont des dispositifs médicaux. Consultez les documents d'information mis à votre disposition dans votre centre auditif.

4 Pl. Salvador Allende, Sannois - **01 34 10 30 93**

SOMMAIRE

4 - 5 • PÊLE-MÊLE

6 - 7 • ACTUS

8 • INSERTION

9 • SÉCURITÉ

10 - 13 • DOSSIER

14 - 15 • TRAVAUX

16 • PATRIMOINE

17 • CULTURE

18 - 19 • AGENDA

20 • EN BREF

21 • PRATIQUE

22 • TRIBUNES

 www.ville-sannois.fr



Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux

Éditeur : Mairie de Sannois

Directeur de la publication : Bernard Jamet

Responsable de la communication : Barbara Zerbib

Rédactrice en chef : Corinne Gordet

Rédaction : Corinne Gordet / Mathieu Aucher (Kaléido)

Photographies : Corinne Gordet / Eva Perrin / Lucie Triquet / Piipoune Piix / Cyril Badet / Mathieu Aucher

Photo de couverture : Cyril Badet

Illustration : Cécile Destribats

Conception & Réalisation : Ohloocommunication / 06 74 63 37 83


Impression : RPS Repro / Saint-Gratien / 01 39 59 24 47 / www.rps-imprimerie.fr

Régie publicitaire : Groupe CMP / 06 70 21 07 12 / David Tiefenbach

Distribution : Société Champar / 01 34 07 12 54 / jchubler@champar.com

Site internet : www.ville-sannois.fr

Dépôt légal : Dépôt légal // Octobre 2023 // 13 800 ex

 PEFC 10-31-1093 / Certifié PEFC / pefc-france.org



ÉDITO



BERNARD JAMET

Maire de Sannois

**Vice-président de la communauté
d'agglomération Val Parisis**

Chères Sannoisiennes, Chers Sannoisiens,

Il y a eu un avant et il y aura un après émeutes.

Les mots ont un sens et quand ils sont prononcés par le plus haut personnage de l'État, ils prennent un poids considérable. Cette phrase, jetée comme la graine au gré de l'air qui vole, « *Il n'y a pas de culture française* » n'est pas une erreur. C'est une faute historique !

En effet, la culture, c'est le savant assemblage de codes communs, de connaissances partagées, qui font que par-delà les origines lointaines, par-delà les croyances, par-delà les appartenances politiques ou religieuses, se crée une identité commune.

Or, les émeutes de juin ont mis en évidence que nos différences l'emportaient sur ce qui devrait tous nous rassembler : le partage d'un destin commun et l'attachement à une culture millénaire.

L'école de la troisième République, en son temps, a été le vecteur extraordinaire de cette culture commune tissée au fil des ans, sur l'écheveau des leçons d'histoire et de géographie, sur le canevas des textes littéraires et des poésies de nos grands auteurs.

Cette école-là, issue intellectuellement des textes fondateurs de la Révolution Française, notamment la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, a été détruite, il y a cinquante ans, par la pensée égalitariste dont l'emblème reste le collège unique.

Et paradoxalement, l'égalitarisme a balayé la promesse d'égalité promue par les illustres hussards de la République chers à Jules Ferry.

Il est grandement temps, pour notre école, de faire d'une pierre, deux coups.

D'abord il est impératif d'offrir aux élèves la richesse de notre culture, en établissant des programmes stricts, incontournables, obligatoires, qui éclairent notre jeunesse et la rendent fière d'être français.

Ensuite, il est indispensable de revenir aux fondamentaux du mérite républicain.

Ce mérite est le contraire de l'injustice. Il est la promesse faite par la République à tous ses ressortissants, quelles que soient leurs origines, que ce mot d'égalité écrit sur les frontons des mairies a du sens.

J'entends d'ici les thuriféraires de la pensée égalitariste dire : « *C'est un ringard, il veut revenir à la craie et au tableau noir.* »

Les pauvres !

Depuis 2014, avec mon équipe municipale, nous avons doté toutes les classes de tableaux numériques, nous avons amélioré le confort des professeurs et des écoliers en agrandissant et en verdissant les cours d'école et en lançant un programme de rénovation énergétique sans précédent.

La modernité n'est pas l'ennemi de la tradition ; elle en est même un soutien indispensable.

J'ai entendu le cri d'alarme poussé lors des émeutes de juin.

À Sannois, petite république qui se fond dans la grande République, nous prendrons toute notre part pour répondre aux défis des années à venir.

Et ensemble, à l'instar de la très belle rénovation de notre villa Ribot, écrivain de nos associations musicales, nous prouverons que la culture française n'est pas un leurre.

Bien cordialement à vous,

Vous y étiez !



26/08

Commémoration

Le 79^e anniversaire de la libération de Sannois a été célébré à la stèle des FFI, place du Souvenir Français, en présence du maire, des élus, des conseillers régionaux Jean-Baptiste Marly et Nadejda Rémy, des associations patriotiques et de Sannoisiens.



FIN AOÛT

Noms des allées du marché

Cèdres, tilleuls, noyers, forêts urbaines : les allées du marché ont désormais une dénomination à connotation environnementale.

1^{ER}/09

Rentrée des enseignants

La communauté éducative et le personnel communal qui travaille dans les écoles ont été conviés par le maire et les élus à une réception à la veille de la rentrée scolaire.



2/09

Tournoi de foot

Le tournoi de football organisé par le service jeunesse au stade Auguste Delaune a réuni 200 jeunes, spectateurs compris. Félicitations à l'équipe Poirier-Baron des 11-15 ans et à l'équipe Les Buissons des 16-25 ans qui ont gagné ! Le barbecue a été offert par l'association Jeunesse sannoisienne.



3/09

Concert et visite du moulin

En ce premier dimanche de septembre, le moulin rouvrait ses portes pour des visites guidées ; l'occasion de profiter également d'un concert de l'orchestre national d'Île-de-France sur le site.



9/09

Journée des associations

Malgré la chaleur, 6 203 Sannoisiens sont venus au stade Auguste Delaune pour faire leur choix parmi les activités proposées par les associations de la ville.

Vous y étiez !



10/09

Concours de pétanque

Organisé par le conseil de quartier Loges/Gambetta et l'association La Pétanque sannoisienne, ce concours de pétanque a réuni 22 équipes en doublette. Un petit air du midi flottait sur le terrain de pétanque de la rue Pozzi.



15/09

Soirée des méritants au collège Jean Moulin

Efforts continus des élèves les plus en difficultés, attitude positive en classe, comportement remarquable : 89 élèves de 6^e, 5^e et 4^e de l'an passé se sont vu remettre un diplôme et un livre de la part de l'équipe pédagogique, en présence du maire et des élus.



16/09

Inauguration

La réhabilitation de la villa Ribot a été inaugurée en présence du maire, des élus, de Malika Ahès, conseillère départementale, et de Patricia José, conseillère départementale en charge de la culture.



16 ET 17/09

Journées européennes du patrimoine

Visites guidées du moulin, découverte du moulin à la bougie, visite de la vigne et dégustation du vin de Sannois : les Sannoisiens ont pu découvrir le patrimoine de la ville.



DU 16 AU 23/09

Semaine de la mobilité

Bourse aux vélos, ateliers de réparation de vélos, sensibilisation aux risques de la circulation à vélo, circuit d'initiation au vélo et circuit pédestre : les Sannoisiens ont largement participé aux différentes animations organisées par le service développement durable.

© Phipoune Pix

© Phipoune Pix

Animations seniors

Café des seniors

Mercredi 11 octobre de 16h à 17h30

Pour un moment convivial autour d'une collation.

► Maison de quartier Pasteur
38, rue Alphonse Duchesne - Entrée libre

Café jeux

Vendredi 20 octobre de 14h30 à 16h45

Jeux de société et collation.

► Espace Étiane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Entrée libre

Conférence

Mardi 24 octobre à 10h



Une salle mythique : L'Olympia

Vous découvrirez l'histoire de ce music-hall inauguré en 1893 et les grands noms de la chanson

française, sans oublier Bruno Coquatrix qui le dirigea pendant son époque la plus glorieuse.

► Espace Étiane Chouchena
11-13, rue des Loges - Entrée libre

Atelier "Bien sur internet"

Mardis 3, 10, 17 et 24 octobre de 14h à 16h

Ces ateliers permettent l'apprentissage des usages de l'ordinateur, de la tablette, du smartphone et d'internet et s'inscrivent dans un cycle de dix ateliers.

► Espace Étiane Chouchena - 11-13, rue des Loges
Gratuit - Renseignements auprès du CCAS

Atelier de prévention nutritionnelle

Mardi 17 octobre de 10h à 13h

Atelier de cuisine avec partage du repas préparé, animé par un diététicien expert en prévention nutritionnelle seniors.

► Espace Étiane Chouchena - 11, 13 rue des Loges
Gratuit - Sur inscription auprès du CCAS
Attention : nombre de places limité



Semaine bleue

Du 2 au 6 octobre

Dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées, diverses activités seront proposées : forum des seniors, loto, marche, activités physiques intergénérationnelles, repas dansant et après-midi récréatif. Retrouvez le programme dans le livret des animations seniors disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et au CCAS.

Si vous ne recevez pas les programmes seniors et les invitations à certaines animations, contactez le CCAS.

► Centre communal d'action sociale
26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Travaux



Passage de l'éclairage public en led

La communauté d'agglomération Val Paris va procéder au passage de l'éclairage public en led. Des rues en sens unique pourront être impactées par des rues barrées raisonnablement sur une ou deux journées entre 8h30 et 16h et, en fonction du côté du stationnement et de la position de l'éclairage public, des restrictions de stationnement pourront être demandées par les différents exploitants.

Mise aux normes des postes haute tension

La société BIR, pour le compte d'Enedis, va mettre aux normes les postes haute tension de la ville afin de sécuriser l'ensemble du réseau de distribution électrique. Les lignes ont été tirées sur la majorité de la commune ; le raccordement aux différents postes de distribution reste à faire. Des fouilles seront ouvertes et des restrictions de circulation et/ou de stationnements seront à prévoir.

Installation d'une signalisation lumineuse tricolore sur le boulevard Kennedy



Le conseil départemental du Val-d'Oise a mis en service cet équipement pendant l'été qui comprend également la réalisation d'une traversée piétonne sécurisée. Cet aménagement a été réalisé afin de réguler la vitesse et sécuriser les piétons.

Coût : 145 000 € TTC financé par le conseil départemental du Val-d'Oise.



Recyclage des instruments d'écriture

Avec la rentrée scolaire, vous avez certainement procédé au tri des instruments d'écriture (feutres, stylos, crayons à mine, correcteurs...) de vos enfants. Pour les récupérer, des bornes sont à votre disposition à l'hôtel de ville (à tous les étages), au centre communal d'action sociale, au centre médico-social et dans les établissements scolaires.

Les instruments ainsi collectés sont envoyés à Terracycle pour recyclage. Chaque instrument d'écriture correspond à un point. Les points ainsi cumulés sont transformés en dons financiers attribués au bénéfice de la Caisse des écoles de Sannois.

► Renseignements : service développement durable - 01 39 98 20 74



Nouveaux habitants : faites-vous connaître

Si vous venez d'emménager à Sannois, faites-vous connaître avant le 6 novembre auprès du cabinet du maire en indiquant votre nom et vos coordonnées (adresse, mail, téléphone). Vous serez conviés, courant novembre, en mairie, afin de rencontrer le maire et les élus lors d'une réception d'accueil des nouveaux habitants.

► Cabinet du maire - cabinet.du.maire@sannois.fr
01 38 98 21 48/21 14 - uniquement le matin

Les Foulées de Cyrano s'associent à Octobre rose



Dimanche 15 octobre de 9h à 12h



La 43^e édition des Foulées de Cyrano proposera deux courses sur route (5 km et 10 km). Elles sont ouvertes à tous, licenciés ou non, sur inscription jusqu'au vendredi 13 octobre. Une prime sera versée au 1^{er} homme et à la 1^{ère} femme pour la course de 10 km. Cette année, Les Foulées de Cyrano s'associent à Octobre rose. Pour toute inscription à la course de 5 km et de 10 km dont le montant est de 11 €, 1 € sera reversé à La Ligue contre le cancer. Par ailleurs, une course rose de 1 à 2 km sera ouverte à tous, parents et enfants. Aucun frais d'inscription n'est demandé pour cette course mais la ville de Sannois fera don à La Ligue contre le cancer d'une somme correspondant à

1 € par participant. Venez donc nombreux pour augmenter le don à La Ligue contre le cancer sachant qu'il sera aussi possible de marcher sur le parcours de la course rose.

Des dons libres seront aussi possibles sur place. Dans la matinée, des animations gratuites seront proposées au stade Auguste Delaune par l'Athletic Club Saint-Gratien Sannois et les éducateurs sportifs de la ville.

► **Départs et arrivées devant le stade Auguste Delaune 52, rue du Lieutenant Georges Keiser**
 9h : course de 5 km / 10h : course de 10 km / 11h30 : course rose - Renseignements : service des sports 01 39 98 20 85 sports@sannois.fr
 Inscription obligatoire sur www.ville-sannois.fr
 Aucune inscription ne sera possible le samedi 14 octobre ni le dimanche 15 octobre sur place

Vide-grenier

Dimanche 1^{er} octobre de 9h à 18h

Venez chiner au vide-grenier organisé, boulevard Gambetta, par le Lions Club Sannois - Herblay - La Frette - Rive de Seine.

Dans le cadre de l'organisation, des restrictions de circulation et de stationnement sont à prévoir :

- Du samedi 30 septembre 20h au dimanche 1^{er} octobre 23h, le stationnement sera interdit :
 - boulevard Gambetta, de la rue de Cernay à l'avenue de la Sabernaude,
 - du 2 au 8, rue de Cernay,
 - sur le parking de la rue du Bas des Conches.
- **Dimanche 1^{er} octobre de 2h à 23h :**
 - la circulation sera interdite boulevard Gambetta de la rue de Cernay à l'avenue de la Sabernaude,
 - la circulation sera interdite rue François Moreels,
 - la circulation des véhicules se fera en sens unique rue de Cernay, du boulevard Charles de Gaulle à la rue Antoine de Saint-Exupéry.
- **Renseignements :**
 Lions Club Sannois - Herblay - La Frette - Rive de Seine lions.sannoisherblaylafrette@gmail.com

Campagne de dératization

Dans le cadre de l'entretien du réseau d'assainissement de la ville, la communauté d'agglomération Val Parisis réalisera une campagne de dératization du 2 au 6 octobre. Durant cette période, afin d'augmenter l'efficacité de ces opérations, la commune procèdera au traitement des espaces publics (bâtiments, voiries et espaces verts).

En parallèle, les syndicats de copropriétés, les bailleurs et les propriétaires privés sont invités à procéder au traitement de leurs espaces en même temps (à plus ou moins deux semaines) afin que cette action soit optimale.

Activités pendant les vacances scolaires



Du lundi 23 au vendredi 27 octobre

Stage multisport

Le service des sports propose aux jeunes de 8 à 12 ans de pratiquer une quinzaine de sports dans les équipements sportifs de la ville.

► **Tarif : 60 € la semaine**
 Programme sur www.ville-sannois.fr
 et à l'accueil de l'hôtel de ville
 Inscription au service des sports : 01 39 98 20 85

Stages d'activités

La maison des loisirs et des arts propose des stages pour différents âges dans diverses disciplines.

► **Programme et tarifs sur www.ville-sannois.fr**
 et à l'accueil de l'hôtel de ville.
 Places limitées. Inscription auprès de la MLA
 01 34 11 30 78 - mla@sannois.fr

Dernières visites du moulin



Dimanche 1^{er} octobre de 14h à 19h

Profitez de ce premier dimanche d'octobre pour visiter le moulin avant sa fermeture hivernale. On vous contera son histoire et la vie du meunier et vous découvrirez tous les rouages de ce monument historique.

► **Moulin - 26, rue des Moulins**
 Plein tarif : 3 €/Tarif réduit : 2,50 €
 Sannoisien : 2 €/Moins de 26 ans : gratuit
 Renseignements : service culturel : 01 39 98 21 44

Le travail d'intérêt général : une démarche d'utilité publique



Depuis plusieurs années maintenant, Sannois accueille au sein de ses équipes des personnes effectuant un travail d'intérêt général.

En 2022, la justice a prononcé en France près de 14 000 mesures de travail d'intérêt général (TIG). Destiné bien souvent à remplacer une peine de prison ou une forte amende, le TIG consiste à effectuer un travail gratuit au bénéfice de la collectivité, au sein d'un service public ou d'une association.

4 000 heures

Parmi les villes du Val-d'Oise acceptant d'accueillir des personnes condamnées à un TIG, Sannois figure en bonne place. Depuis le début de l'année, elle a ainsi permis à soixante tigestes de réaliser leur peine, soit l'équivalent de 4 000 heures. « Cela fait près de dix-huit ans que la ville adhère à ce dispositif. Au départ, les tigestes travaillaient principalement à la cuisine centrale mais, depuis cinq ans, nous avons diversifié les offres de postes en fonction de nos besoins. La plupart sont aujourd'hui accueillis au sein des écoles et des accueils de loisirs pour travailler à la restauration ou à l'entretien des locaux », souligne Estelle Boschi, en charge du TIG au sein du service éducation de la ville.

En effet, c'est notamment elle qui répond aux sollicitations des conseillers du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Val-d'Oise, responsables de l'application du TIG. « Nous avons noué un vrai partenariat et une relation de confiance

avec eux. C'est essentiel pour garantir le bon déroulement du TIG. Par ailleurs, avant chaque mission, nous recevons les tigestes pour faire connaissance, échanger sur leurs compétences et leur expliquer leur travail au sein de la collectivité. En revanche, insiste Estelle Boschi, nous ne les questionnons jamais sur les raisons de leur condamnation. »

Soulager les équipes

Loin d'être perçu comme une charge, l'accueil de tigestes constitue aujourd'hui pour la ville un vrai plus. « Sans se substituer à des agents, ils permettent de soulager les équipes, notamment dans certains services comme la restauration où les besoins de main d'œuvre sont importants. Ça se passe très bien avec les agents ; ils sont vus comme des collègues supplémentaires. D'ailleurs, il n'est pas rare que les équipes elles-mêmes réclament leur aide », explique Ingrid Michalon, responsable adjointe du service éducation.

Par ailleurs, pour les tigestes, c'est parfois l'occasion de découvrir de nouveaux métiers et, pourquoi pas, de trouver une nouvelle voie professionnelle.

Fort de ces bons résultats, la ville envisage d'élargir prochainement le dispositif à d'autres services comme les espaces verts ou les bâtiments.

Rappelons que le dispositif du TIG est intégré

Le mot de l'élue



LAURENCE TROUZIER-ÉVÊQUE
Adjointe au maire déléguée à la sécurité, à la tranquillité publique et à la prévention



L'accueil de tigestes s'inscrit dans une vraie démarche de justice et d'insertion. Elle permet non seulement à la personne condamnée d'effectuer ses heures mais aussi, bien souvent, de découvrir un nouvel environnement professionnel.



À l'occasion des 40 ans du TIG dans le Val-d'Oise, le service pénitentiaire du Val-d'Oise a souhaité valoriser la ville de Sannois, partenaire de longue date. Ainsi, le 26 juin dernier, l'un des sites d'accueil a été ouvert afin de découvrir l'exécution d'une mesure de travail d'intérêt général.

à la stratégie territoriale de sécurité et fait l'objet d'un bilan lors de la séance plénière du CLSPDR (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation).

Pour un bon usage de la trottinette électrique

La trottinette électrique est devenue un mode de transport de plus en plus plébiscité. Son utilisation a fortement augmenté depuis ces dernières années comme une alternative à la voiture. Cependant, son usage est souvent critiqué car de nombreuses dérives mènent à des accidents, parfois graves.

Pour un usage responsable et sécurisé pour tous, les utilisateurs de trottinettes électriques sont tenus de respecter certaines obligations :

- Être couvert par un contrat d'assurance spécifique et non pas d'assurance de responsabilité civile (amende maxi de 3 750 € et peines complémentaires pour les majeurs/mesures éducatives pour les mineurs),
- Porter un casque obligatoirement hors agglomération (amende de 135 €),
- Porter un vêtement rétro réfléchissant la nuit ou lorsque la visibilité est réduite et obligatoirement hors agglomération (amende de 35 €),
- Avoir une sonnette, des freins, des phares à l'avant et à l'arrière et un dispositif réfléchissant à l'arrière et de chaque côté (amende de 11 €),



- Respecter le code de la route : feu rouge, stop, sens interdit, priorité aux piétons (amende de 135 €),
- Rouler sur la chaussée ou sur les pistes cyclables et non pas sur le trottoir (amende de 135 €) car celui-ci est réservé uniquement aux trottinettes non motorisées.
- Ne pas circuler avec un passager (amende de 135 €),
- Ne pas transporter de marchandises (amende de 35 €),
- Ne pas porter d'écouteurs ni avoir de téléphone à la main (amende de 135 €),
- Ne pas circuler à plus de 25 km/h (amende maxi de 1 500 €),

- Ne pas rouler sur les voies express et les autoroutes.

Il est aussi vivement recommandé de porter un casque adapté et attaché ainsi que des gants.

Attention ! Depuis le 1^{er} septembre, une nouvelle réglementation est entrée en vigueur : l'âge légal d'utilisation d'une trottinette électrique est 14 ans et non plus 12 ans (amende de 135 € et non plus de 35 €).

Après plusieurs actions de sensibilisation et de prévention, la police municipale est passée maintenant à une phase de répression pour la sécurité de tous.

► Pour tout renseignement : police municipale : 01 39 81 48 88

Voisins vigilants et solidaires

Mis en place en 2019, le dispositif Voisins vigilants et solidaires fédère désormais 412 Sannoisiens. Il permet aux habitants de signaler ou de recevoir des informations liées à des situations ou à des comportements suspects dans leur quartier via une plateforme partagée avec la police municipale.

Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site www.voisinsvigilants.org en déclarant son identité, son adresse et son numéro de téléphone. Après validation de l'adjoindant au maire déléguée à la sécurité et à la tranquillité publique, le nouvel inscrit intègre l'une des huit communautés de quartier que compte la ville : Bel Air, Gaston Ramon/Les Carreaux, Centre-ville, Gare, Loges/Gambetta, Moulin, Pasteur ou Voltaire.



Il est alors possible de signaler, via la plateforme, tout fait suspect. Les inscrits reçoivent également des informations de la mairie, par mail, une à deux fois par mois (manifestations, interdictions de stationnement ou de circulation, alertes vigilance) afin qu'ils connaissent l'actualité de leur quartier. Cependant, il ne suffit pas de signaler sur la plateforme une situation suspecte. S'il s'agit d'un fait grave, il faut, avant tout, prévenir rapidement la police nationale en composant le 17 afin que celle-ci intervienne dans les meilleurs délais.

Les voisins vigilants doivent aussi faire preuve de discernement dans leurs alertes et être très précis dans la description des faits sans oublier de mentionner la date, l'heure et le lieu avec une adresse précise.

► Inscription gratuite sur www.voisinsvigilants.org/

Nouveaux horaires de la police municipale



© Mathieu Archer

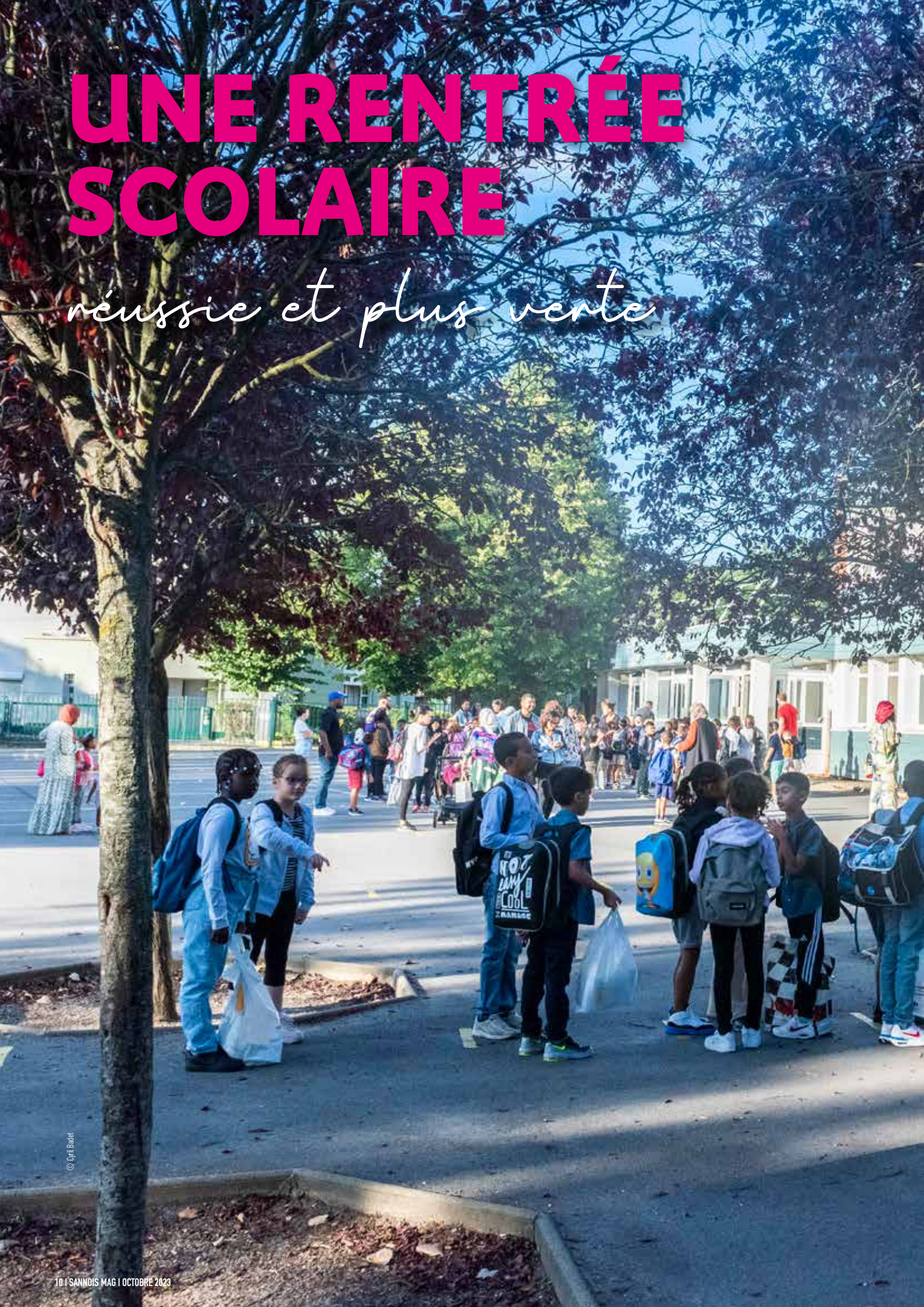
Afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité publique, la ville de Sannois a mis en place, depuis le début de l'année, une nouvelle organisation de la police municipale.

Deux brigades interviennent le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 17h et de 12h à 21h, le lundi de 8h à 17h ou de 13h à 21h (un lundi sur deux) et le samedi de 10h à 19h.

La police municipale est joignable au 01 39 81 48 88 jusqu'à 21h. Après cette heure, ce téléphone est basculé sur la police municipale mutualisée du Val Parisien qui intervient jusqu'à 4 h. Les bureaux, situés au 44, boulevard Charles de Gaulle sont ouverts jusqu'à 18h.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE

réussie et plus verte



Le mot de l'élue



MARIE-CLAUDE BRULÉ

Adjointe au maire déléguée à l'éducation,
à la restauration scolaire et à l'innovation
pédagogique



Chaque rentrée scolaire est un nouveau défi pour la ville ! Tout l'été, les équipes du service éducation mais aussi des services techniques se sont mobilisées pour faire en sorte que les quinze écoles soient prêtes le jour J. Pour certaines, il a fallu entièrement transformer certaines pièces pour accueillir de nouvelles classes. Nous avons également procédé à l'installation de nouveaux tableaux numériques interactifs pour améliorer les outils d'apprentissage numérique. L'accès à la culture sera également renforcé dans le cadre du label 100% EAC (Éducation artistique et culturelle) qui permet à chaque enfant de bénéficier d'une ou de plusieurs actions culturelles. Par ailleurs, à l'occasion des Jeux olympiques, les éducateurs sportifs multiplieront les actions avec les écoles afin de fédérer les jeunes Sannoisiens autour de ce grand événement et favoriser la pratique sportive à l'école. Enfin, la police municipale a mis en place un affichage sur les portails des écoles afin d'en sécuriser l'accès et de lutter contre les incivilités. L'école d'aujourd'hui forme les adultes de demain ; donnons à nos enfants les outils pour acquérir une ouverture d'esprit sur le monde.

Le 4 septembre dernier, un peu plus de 3 000 enfants ont fait leur retour à l'école à Sannois. Une rentrée préparée au mieux par les services de la ville pour garantir de bonnes conditions d'accueil et de travail aux élèves et aux équipes éducatives tout au long de cette nouvelle année scolaire.

DOSSIER

C'est sous des températures exceptionnellement élevées pour un début septembre que les jeunes Sannoisiens ont fait leur rentrée, le 4 septembre dernier. Nouveau signal du réchauffement climatique, ce coup de chaud n'a toutefois pas réussi à entamer la bonne organisation mise en place par les services municipaux pour assurer l'accueil des enfants et des enseignants dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville, et cela grâce, notamment, à une préparation minutieuse opérée pendant l'été.

Quatre ouvertures de classe

Au programme des chantiers réalisés en juillet et en août : la rénovation et la modernisation de plusieurs salles de classe (voir l'article Travaux en pages 14 et 15), le nettoyage complet des écoles ainsi que le réaménagement de plusieurs pièces pour la création de quatre nouvelles classes (une à l'école élémentaire Jules Ferry, une à l'école maternelle Gaston Ramon, une à l'école maternelle Émile Roux et une à l'école maternelle Belle Étoile). De nouvelles salles qu'il a fallu équiper en mobilier et en fournitures. Pour les classes de maternelle supplémentaires, la ville a également procédé au recrutement d'une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour chacune d'elle.



© Cyril Bailet

Plus d'équilibre pour moins de gaspillage dans l'assiette

Côté accueils de loisirs, les mesures mises en place l'an passé sont maintenues : plus de souplesse dans la réservation ou l'annulation des activités (voir encadré) et possibilité pour les enfants de bénéficier d'une étude dirigée, après l'école afin de les aider dans leur scolarité. La nouveauté de cette rentrée consiste en l'évolution des repas servis dans les restaurants scolaires, fréquentés aujourd'hui par près de 70%. La ville propose désormais des menus à base de quatre composantes contre cinq auparavant. Chaque repas est constitué d'une protéine animale ou végétale et d'une garniture

(légumes ou féculents) accompagnées de deux composantes supplémentaires parmi un produit laitier, une entrée et un dessert. Testée avec succès pendant l'été auprès des accueils de loisirs, la mesure est, depuis, expérimentée dans l'ensemble des écoles. Tout en préservant l'équilibre alimentaire et les besoins nutritionnels des enfants, cette nouvelle organisation des menus doit permettre de lutter plus efficacement contre le gaspillage alimentaire. L'exigence de qualité des produits proposés reste, quant à elle, inchangée avec la présence de 50% de produits durables dont 20% issus de l'agriculture biologique dans l'assiette des élèves.



© Cyril Bailet



© Cyril Barlet

Six écoles prêtes à relever le défi CUBE

Autre nouveauté de cette année : le défi CUBE. Engagées depuis plusieurs années dans des actions de développement durable, les établissements scolaires de Sannois s'apprêtent à franchir une nouvelle étape en cette rentrée. Sous l'impulsion de la ville, six écoles élémentaires (Gambetta, Belle Étoile, Émile Roux, Pasteur 1, Jules Ferry et Henri Dunant) ont décidé de participer au challenge CUBE pour relever le défi de la transition énergétique. Placé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale, ce concours a pour objectif de favoriser les économies d'énergies en agissant sur les usages des occupants et le pilotage des installations. Depuis 2019, date de lancement du CUBE, une baisse de 12% en moyenne des consommations a été enregistrée dans les établissements participants.

Une coopération ville-écoles

Dans chaque école, une équipe projet, composée de la direction de l'école et/ou d'un enseignant mais aussi de membres des services de la ville (développement durable, éducation, jeunesse et bâtiment), sera mobilisée pour mettre en place ou renforcer des actions en faveur de la réduction des consommations d'électricité, de chauffage ou d'eau tout au long de l'année. Objectif : créer un véritable cadre de coopération entre les établissements et la collectivité. Pour les aider dans leurs démarches et inscrire leurs actions dans la durée, tous les candidats bénéficieront d'outils et d'instruments de mesure, de formations et d'animations pédagogiques. Première étape en octobre pour les six écoles sannoisiennes : la réunion de cadrage avec l'ensemble des équipes projets des écoles, l'Académie et la collectivité (élus et services concernés), suivie de la première réunion de réseau entre les écoles et la réalisation des diagnostics des consommations énergétiques des établissements.

Le développement durable est donc à l'honneur de cette rentrée scolaire.

Récompenses de fin d'année



Cela valait bien, fin juin, un petit cadeau et un mot d'encouragement. Pour marquer leur passage en CP, tous les enfants de grande section de maternelle ont reçu une trousse complète de la part de la caisse des écoles. De leur côté, les élèves de CM2 faisant leur rentrée en 6^e, se sont vu remettre une calculatrice de la part de la ville. De quoi leur permettre de démarrer l'année bien équipés !

Accueils de loisirs : le pense-bête des familles

- **Accueils du matin, du midi et du soir en période scolaire** : réservations possibles à l'année et jusqu'à trois jours avant la date concernée. Annulations au plus tard trois jours avant la date concernée. Passé ce délai, les prestations, même non consommées, seront facturées.
- **Accueils les mercredis et pendant les vacances** : les réservations se font par période (voir règlement de fonctionnement des ALSH sur www.ville-sannois.fr) et jusqu'à six jours avant la date concernée. Annulations au plus tard six jours avant la date concernée.
- **Les réservations et les annulations aux activités péri et extrascolaires** doivent être réalisées sur le portail famille ou à l'accueil des services éducation et enfance-jeunesse.
- **Attention** : les enfants sans réservation (excepté dans le cas d'une situation d'urgence ayant fait l'objet d'une demande préalable au service éducation) pourront se voir refuser l'accès aux temps péri et extrascolaires.

Le mot de l'élu



FRÉDÉRIC PURGAL
Adjoint au maire délégué
à la transition écologique



La question de la transition écologique n'appelle pas une seule réponse. Elle repose sur une multitude d'actions complémentaires et transversales ainsi que sur la mobilisation de tous. C'est particulièrement vrai dans les écoles. Outre la rénovation énergétique des bâtiments, à l'image des écoles primaires Gambetta et Pasteur qui font, aujourd'hui, figure d'exemples, de nombreux projets écologiques sont également réalisés, bien souvent construits dans un partenariat ville-écoles. Cette année, cette coopération prendra une nouvelle dimension avec le challenge CUBE que six écoles ont décidé de relever. Associé à un plan pluriannuel d'investissement durable déployé par la ville, ce travail, main dans la main avec les écoles, doit nous permettre de réduire efficacement et durablement nos consommations d'énergie et de favoriser une véritable prise de conscience générale face au changement climatique.

Bienvenue aux nouveaux directeurs et directrices :

- **Sana Ben Lahouel**, directrice de l'école primaire Belle Étoile (maternelle et élémentaire),
- **Sylvie de Calvo**, directrice de l'école maternelle de L'Orangerie,
- **Pierre Devessier**, directeur de l'école primaire Émile Roux (maternelle et élémentaire),
- **Nicolas Vardon**, directeur de l'école maternelle Anne Frank,
- **Cécile Zyngier**, directrice de l'école élémentaire Gaston Ramon.

La rentrée en chiffres dans le primaire

3 026 élèves sont accueillis dont :

- 1 196 élèves en maternelle
 - 1 830 élèves en élémentaire
- 230 000 € de budget investissement en 2023 avec :
- 130 000 € de matériel et mobilier scolaire
 - 100 000 € d'équipement informatique dans les écoles

TRAVAUX

Chaque été, la ville de Sannois réalise de nombreux travaux afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et des écoliers. Tour d'horizon des réalisations estivales...

Travaux dans les écoles

École maternelle de L'Orangerie :

- Désamiantage, réfection du revêtement de sol et de la peinture d'une classe



- Réfection de l'office



TOTAL : 38 000 € TTC

École maternelle Gaston Ramon :

Réaménagement de locaux : mise en peinture d'une nouvelle classe et réfection du revêtement de sol du coin lecture



© Cyril Baderet

TOTAL : 4 370 € TTC

École élémentaire Émile Roux :

- Création d'une nouvelle classe : réalisation de sanitaires, installations de portes et cloisons



- Mise en peinture et réfection du revêtement de sol du couloir et des sanitaires



- Pose d'une main-courante dans les escaliers

TOTAL : 30 236 € TTC

École élémentaire Belle Étoile :

- Remplacement du revêtement de sol de la salle polyvalente et du hall



- Réfection de la peinture d'une classe



- Aménagement de l'ancienne salle des maîtres en nouvelle salle de classe et installation d'un tableau numérique dans cette classe



- Isolation de la paroi coupe-feu et du ferme-porte de la réserve du matériel de sport

TOTAL : 72 307 € TTC

École élémentaire Jules Ferry :

- Réalisation d'une nouvelle salle de classe avec réfection de la peinture et installation d'un tableau numérique
- Remplacement des dalles du faux-plafond des sanitaires extérieurs



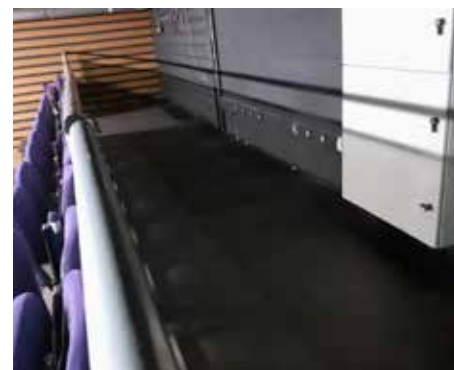
TOTAL : 10 939 € TTC

TOTAL : 155 852 € TTC

Travaux dans les bâtiments

EMB :

Renforcement de la structure métallique de la passerelle de la salle de spectacle et remplacement du sol de celle-ci



TOTAL : 43 114 € TTC

Demande de subvention auprès du conseil départemental du Val-d'Oise en cours pour un montant de 8 982,25 €



MLA :

Rénovation du générateur d'air chaud pour l'amélioration du système de chauffage

TOTAL : 49 896 € TTC

Demande de subvention auprès du conseil départemental du Val-d'Oise en cours pour un montant de 12 794,65 €

Gymnase de la Tour du Mail :

- Amélioration du système de chauffage



- Remplacement du ballon de production d'eau chaude sanitaire

TOTAL : 76 867 € TTC

Demande de subvention auprès du conseil départemental du Val-d'Oise en cours

Palais des sports Jean-Claude Bouttier :

Rénovation et équilibrage des réseaux aérauliques de deux salles

TOTAL : 26 590 € TTC

Multi-accueil Magendie :

Réaménagement de locaux : création de nouveaux sanitaires et d'une buanderie et déplacement du vestiaire



TOTAL : 3 598 € TTC

Police municipale :

Installation d'une nouvelle borne d'accueil et réfection de la cuisine avec pose de nouveaux meubles



TOTAL : 9 447 € TTC

Demande de subvention auprès du conseil départemental du Val-d'Oise en cours pour un montant de 1 223,89 €

TOTAL : 209 512 € TTC

Travaux de voirie



Réalisation de travaux de sécurité devant l'école maternelle René Prat : création d'un double plateau surélevé pour le passage des piétons

TOTAL : 35 335 € TTC

Demande de subvention auprès du conseil départemental du Val-d'Oise en cours pour un montant estimé à 14 722,95 €

Autres travaux

- Installation d'une station de réparation de vélos place du Général Leclerc (4 257 € TTC avec une subvention de la communauté d'agglomération Val Parisis de 1 330,50 €)
- Pose de supports à trottinettes à l'école maternelle Pasteur et à l'accueil de loisirs Samuel Paty (1 930 € TTC)



- Déplacement de 14 cases de colombarium au cimetière (1 380 € TTC)

TOTAL : 7 567 € TTC

Début des travaux du futur centre horticole

Afin d'améliorer les conditions d'intervention du personnel du service des espaces verts, la ville démarre la construction d'un centre technique horticole. Les travaux ont débuté en septembre pour une durée de treize mois. Installé rue de la Pointe Robert, ce nouvel équipement de 500 m² répartis sur deux niveaux et un garage, permettra aux équipes de travailler dans des conditions optimales. Il offrira également des espaces de stockage de matériel et de plantes mieux dimensionnés ainsi qu'une serre entièrement restaurée.

Extension du multi-accueil Les Tilleuls

Suite à l'achat, par la ville, de l'appartement contigu du multi-accueil Les Tilleuls, cet équipement sera agrandi afin d'élargir l'offre d'accueil de la petite enfance. Les travaux ont commencé début septembre et devraient se terminer au 1^{er} trimestre 2024. Les locaux actuels profiteront d'un rafraîchissement et la destination des espaces sera revue pour répondre au mieux aux besoins des enfants et du personnel. Le dortoir actuel sera agrandi et dédoublé pour permettre l'accueil de bébés. L'appartement permettra de créer un office de restauration, deux espaces de sommeil, une salle de bains et une grande pièce de vie. Le jardin sera également réagencé.

Le mot de l'élu



CLAUDE WILLIOT

1^{er} adjoint au maire délégué aux travaux



Cet été a, bien sûr, été propice aux travaux, notamment dans les écoles. Je tiens à souligner que la régie du service bâtiment a réalisé d'importants travaux comme ceux de création d'une classe supplémentaire dans les écoles maternelles Gaston Ramon et Émile Roux et à l'école élémentaire Belle Étoile. Le personnel communal a aussi effectué les travaux du multi-accueil Magendie et de la police municipale. Côté voirie, l'accent a été mis sur la sécurité devant l'école maternelle René Prat. Côté bâtiment, le mot d'ordre était « économies d'énergie » ! Les travaux du centre Cyrano se sont poursuivis tout l'été ; cet équipement va bientôt rouvrir et sera plus adapté en termes d'isolation et de confort des spectateurs. La villa Ribot allie désormais charme d'antan et modernité des matériaux grâce à une parfaite réhabilitation. Ces deux grands chantiers ont marqué 2023 et ouvrent la voie à deux autres : l'agrandissement du multi-accueil Les Tilleuls et la création d'un centre horticole.

Fin des travaux du centre Cyrano

Les travaux de remplacement et de modernisation des systèmes de chauffage et de ventilation de l'équipement permettant une amélioration de l'accueil et du confort des spectacles et du public se termineront fin octobre. La réfection des étanchéités des terrasses a également été réalisée. Ces travaux auront duré neuf mois pour un coût estimatif de 2 598 000 € (subvention de la préfecture du Val-d'Oise (fonds vert) de 1 000 706 €, demande de subvention en cours auprès du conseil départemental du Val-d'Oise pour un montant estimé de 532 290 € et fonds de compensation de la TVA (FCTVA) à percevoir d'un montant d'environ 426 000 €), soit un coût à la charge de la ville de 639 004 € (24,60%).

La villa Ribot fait peau neuve

Voir l'article en page 16

Le renouveau de la villa Ribot



La villa Ribot rénovée

La villa Ribot fait partie des bâtiments remarquables du patrimoine sannoisien. Datant de la fin du XVIII^e siècle, elle fut acquise par la ville en 1972.

Au début des années 1970, après l'achèvement d'une première opération de rénovation urbaine, une seconde opération est décidée qui restructurera le centre-ville pendant plus de dix ans.

C'est dans ce contexte que, par délibération du 27 octobre 1971, le conseil municipal décide l'achat de la propriété dite "Lapierre", du nom de son propriétaire. L'objectif est alors de créer, près du futur centre-ville, un nouveau jardin public et des salles de réunion pour les associations. Son achat est définitivement acté un an plus tard par délibération du conseil municipal le 18 décembre 1972 et son prix fixé à 900 000 francs de l'époque.

Pour honorer l'illustre habitant sannoisien que fut Alexandre Ribot (voir encadré), le conseil municipal donne le nom de villa Ribot à la propriété Lapierre par délibération du 17 mai 1974.

Accueillant le tribunal d'instance entre 1975 et 1979, la villa Ribot fut transformée en salle de réception et en salle de réunion pour les associations. Le bâtiment abritera l'Union musicale de Sannois (UNC) et le centre d'animation André Philip (CAAP) qui gérait la maison des jeunes et de la culture (actuelle maison des loisirs et des arts) et y dispensait des cours de musique. L'école de musique dans sa forme actuelle, s'y installera en 1997.

La salle du rez-de-chaussée servira de salle

des mariages et de salle du conseil municipal pendant la construction de l'actuel hôtel de ville de 1992 à 1993.

La villa Ribot a fait l'objet d'un ravalement en 1992 et le square a été en partie réaménagé en 2010 avec l'ouverture de la maison de l'enfance. Une nouvelle rénovation vient d'être effectuée, les travaux ayant été achevés en août dernier. Ils concernaient la réfection de la toiture et des menuiseries extérieures, l'installation d'une pompe à chaleur, la remise aux normes des réseaux électriques, du chauffage, de la ventilation et du système de sécurité incendie, la réfection des peintures et des revêtements de sol, le remplacement de la véranda et la création d'une nouvelle salle à l'entresol.

Ils seront complétés par la création d'un ascenseur extérieur et la mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite.

Les services techniques de la ville se sont chargés de la remise en état de certains meubles pour leur redonner du cachet.

Les espaces verts entourant la villa Ribot ont été refaits avec un engazonnement du sol du côté de la véranda et la remise en état de la pelouse à l'avant du bâtiment. En effet, le square offre un espace vert appréciable en centre-ville.

La villa Ribot accueille désormais les associations musicales de la ville : l'école de musique et Puzzle.

La restauration de ce bâtiment fut aussi



© Archives Assemblée nationale

Alexandre Ribot est un homme politique français (1842-1923). Avocat remarqué, il fut élu député du Pas-de-Calais de 1878 à 1885 et de 1887 à 1889. Il

occupa plusieurs fonctions ministérielles (Affaires étrangères, Intérieur, Finances, Justice) entre 1890 et 1917. Il fut président du conseil des ministres à cinq reprises de 1892 à 1917 et sénateur du Pas-de-Calais de 1909 à 1923. Il devint membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1903. Il fut élu membre de l'Académie française en 1906 et devint membre d'honneur de la Société nationale des Beaux-Arts en 1913.

Le 26 février 1881, Alexandre Ribot acheta la propriété à Pierre-Henri Dumont pour en faire sa résidence d'été, avant de la revendre en 1896.

Coût des travaux

Le montant global s'élève à 1 879 600 € TTC.

Financement :

- 362 500 € : subvention de la préfecture du Val-d'Oise (Dotation de soutien à l'investissement local - DSIL),
- 402 935 € : subvention du conseil départemental du Val-d'Oise,
- 308 330 € : fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Coût à la charge de la ville : 805 835 € (soit 42,87%).

Montants arrêtés au 7 septembre 2023

l'occasion de plusieurs donations liées au domaine musical. En effet, le luthier de Sannois, M. Philippe Malard, a fait don à l'école de musique de deux violons, d'une dizaine d'archets, de chevalets et de jeux de cordes usagés. M. Cyrille Mercadier, ancien parent d'élèves de l'école de musique, facteur d'instrument et clarinettiste chevronné, a donné deux clarinettes anciennes. Ces objets sont exposés dans le bâtiment.

Une exposition retraçant l'histoire de la villa Ribot, réalisée par les services documentation-archives et communication, est visible dans le square.

► **Villa Alexandre Ribot - 121, boulevard Charles de Gaulle**

Coupe du monde de rugby La classe CHAM à la Mêlée des Chœurs



La Mêleée des Chœurs lors du concert à Jouy-le-Moutier en juin dernier

La Mêleée des Chœurs est issue de la collaboration entre France 2023, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et a le soutien du ministère de la Culture. Elle offre l'opportunité à 7 000 jeunes de chanter les hymnes nationaux en ouverture des matchs de la coupe du monde de rugby. Parmi ces choristes figure la classe CHAM (classe à horaires aménagés musique) du collège Jean Moulin composée d'élèves de 5^e et de 3^e.

Alors, le dimanche 15 octobre à 21h, soyez tous devant vos écrans de télévision ! Les jeunes de la classe CHAM chanteront l'hymne des pays qui participeront ce jour-là aux quarts de finale des Poules A et B au stade de France. Ils seront 150 jeunes issus des écoles et des collèges de l'académie de Versailles à participer à ce grand moment.

Derrière cet instant magique, se cache un travail de longue haleine. En effet, les répétitions ont commencé dès le début de l'année scolaire 2022-2023. Les choristes ont appris tous les hymnes nationaux ; l'occasion également d'un travail en géographie.

Le 11 mai dernier, un concert a été donné dans le parc de Jouy-le-Moutier. Il regroupait 300 choristes qui ont interprété dix hymnes en présence de François Hollande, celui-ci étant

président de la République lors de la dernière coupe du monde en 2013.



Les élèves de 5^e et 3^e CHAM au stade de France

Les dernières répétitions ont eu lieu le 12 juin au stade de France avec 150 choristes, leur permettant de s'imprégner de l'ambiance du lieu avant le jour J tout en leur offrant l'opportunité de visiter les coulisses et les vestiaires des joueurs. Lancée dans le cadre du plan chorale qui vise à la généralisation de la pratique chorale dans les écoles et les collèges, la Mêleée des Chœurs permet également de faire découvrir aux jeunes la culture, l'histoire et la langue de chaque nation participant à la coupe du monde de rugby 2023. La classe CHAM est dirigée par Delphine Palma, professeur de musique au collège Jean Moulin, qui coordonne également les chœurs d'enfants de l'école de musique de Sannois.

► Inscription à la classe CHAM fin mars sur le site internet du collège Jean Moulin/Rubrique CHAM

Exposition "Piscine"

À la MLA jusqu'au 27 octobre



Parce que culture et sport peuvent être liés, la maison des loisirs et des arts présente une exposition sur le thème de la piscine.

Sannois dispose, en effet, d'une piscine dite "Tournesol". Ce modèle est issu d'un programme national de construction de piscines de type industriel lancé en 1969 par le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs afin de promouvoir l'apprentissage de la natation suite aux mauvais résultats des nageurs français aux Jeux olympiques d'été de 1968.

Le service culturel a demandé à l'illustratrice Arianna Tamburini de travailler sur le thème de la piscine à travers une exposition. Elle propose donc une série de sérigraphies illustrant les particularités de la natation. La pièce principale est une œuvre brodée à la main de 2,50 x 2 mètres. Le but de l'exposition est aussi de faire prendre conscience de la singularité de la piscine Tournesol tant au niveau de son histoire que de ses formes et de ses matériaux. Les élèves de CE2 des écoles de Sannois seront invités le 6 octobre à venir découvrir cette exposition et à participer à un atelier avec l'illustratrice. Ce sera l'occasion de diversifier leurs jugements, de multiplier les points de vue sur ce bâtiment original et de parler du patrimoine architectural sportif.

À découvrir également en famille...

► MLA - 24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78
Entrée libre - Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30 et samedi de 10h à 12h30



© Théâtre du Cristal

Résidence d'artistes à la MLA

La maison des loisirs et des arts développe, depuis plusieurs années, une politique d'accueil d'artistes en résidence afin de les aider dans leur processus de création. Par ailleurs, la politique culturelle de la ville œuvre pour un accès de tous à la culture et à une sensibilisation de ses publics aux questions de la différence et du handicap. En soutien à la création du nouveau spectacle

jeune public *Le Loup, la Jeune Fille et le Chasseur*, la MLA met à disposition de la compagnie du Théâtre du Cristal son studio de répétition du 23 au 27 octobre. Cette compagnie accueille quinze comédiens en situation de handicap. Des moments d'échanges et de médiation sont prévus au printemps 2024 avec les scolaires afin de les sensibiliser à l'inclusion dans la pratique théâtrale.

J'y vais en *octobre*

Jusqu'au
27 oct.

EXPOSITION "LA PISCINE"
Illustrations d'Adrianna Tamburini
MLA - Entrée libre



© Adrianna Tamburini

SEMAINE BLEUE DU 2 AU 6 OCTOBRE

ANIMATIONS SENIORS
Programme disponible à l'accueil
de l'hôtel de ville, au CCAS et sur le
site de la ville



20h30

**CONCERT POST POP DE
AIME SIMONE + 1^{ÈRE} PARTIE**
EMB - Tarifs : 16 €/18 €/20 €
Réservation sur la billetterie de l'EMB



© DR

16h

**CONCERT JEUNE PUBLIC DE
DJ SHOW SET - HÉRITAGE**
EMB - À partir de 7 ans
Durée : 45 min - Tarifs : 5 €/7 €
Réservation sur la billetterie de l'EMB



© DR

1^{er} oct.

9h à 18h
VIDE-GRENIER
Boulevard Gambetta



3 au 28 oct.

EXPOSITION LUDO-ÉDUCATIVE "LE CHÂTEAU DES ÉTOILES" DE ALEX ALICE
Médiathèque - À partir de 10 ans
Entrée libre



7 oct.

9h30 à 11h
ATELIER SOPHROLOGIE
MLA - Pour adultes
Tarif : 10 € - Réservation à la MLA

14h30
CONFÉRENCE "L'EAU, LA FORÊT ET LES ÉTOILES" PAR CLÉMENCE-ALICE ALIX
Médiathèque - À partir de 16 ans
Gratuit - Inscription à la médiathèque

16h
COUPS DE CŒUR DES LECTEURS
Médiathèque - À partir de 14 ans
Gratuit - Inscription à la médiathèque

11 oct.

15h
CLUB LECTURE JEUNESSE
Médiathèque - À partir de 8 ans
Entrée libre



© M. Paris

14h à 19h
**VISITES GUIDÉES
DU MOULIN**

Plein tarif : 3 €/Tarif réduit : 2,50 €
Sannoisien : 2 €/Moins de 26 ans : gratuit



4 oct.

15h
KAMISHI... GRIMM
Médiathèque - À partir de 6 ans
Gratuit - Inscription à la médiathèque

6 oct.

19h
**SOIRÉE LUDO PAR
L'ASSOCIATION JEURËKA**
Médiathèque - À partir de 11 ans
Entrée libre

8 oct.

8h à 15h
**EXPOSITION
HARLEY-DAVIDSON**
Place du Général Leclerc
Accès libre - Baptême de moto gratuit



16h à 17h30
CAFÉ DES SENIORS
Maison de quartier Pasteur
38, rue Alphonse Duchesne - Entrée libre

12 oct.

14h30 à 16h
ATELIER SOPHROLOGIE
MLA - Pour adultes - Tarif : 10 €
Réservation à la MLA

13 oct.

13h30
ATELIER SOS NUMÉRIQUE
Médiathèque - Pour les adultes
Gratuit - Inscription à la médiathèque



Consultez l'agenda détaillé en ligne !

Flashez le QR Code et découvrez l'agenda détaillé de votre ville

20h30

CONCERT POP URBAINE DE VACRA + 1DR1

EMB - Complet



© DR

14 oct.

8h à 18h

MARCHÉ DES SAVEURS

Place du Général Leclerc - Accès libre

10h à 12h

ATELIER HAÏKU

MLA - Pour adultes

Tarif : 10 € - Réservation à la MLA

10h à 11h

CINÉ SAMEDI "YOUPI ! C'EST MERCREDI"

De Siri Melchior - MLA

À partir de 3 ans - Durée : 40 mn

Séance suivie d'un atelier créatif en famille - Tarif : 7,50 €

Gratuit pour un accompagnateur

Réservation sur la billetterie en ligne



© GabeKaffins

16h

ATELIER SUR L'HYPERSENSIBILITÉ PAR MARIE-GABRIELLE CHUPIET, SOPHROLOGUE

Médiathèque - À partir de 14 ans

Gratuit - Inscription à la médiathèque

20h30

CONCERT ÉLECTRO DE FAKEAR - TALISMAN TOUR (DJ SET)

EMB - Tarifs : 18 €/20 €/22 €

Réservation sur la billetterie de l'EMB



© DR

LES FOULÉES DE CYRANO 15 OCTOBRE

De 9h à 12h

LES FOULÉES DE CYRANO

9h : course de 5 km - 11 €

10h : course de 10 km - 11 €

11h30 : course rose de 1 à 2 km

Gratuite - Animations au stade

Auguste Delaune - Départs et arrivées

devant le stade Auguste Delaune

52, rue du Lieutenant Georges Keiser

Inscription obligatoire sur

www.ville-sannois.fr uniquement

jusqu'au 13 octobre

43^e édition
FOULÉES de Cyrano

Dim. 15 octobre 2023
9h-12h

Départs et arrivées stade Auguste Delaune
52, rue du Lieutenant G. Keiser

Courses 5 km et 10 km
Course rose gratuite pour tous
(1€ par participant reversé à La Ligue contre le cancer)

Inscriptions en ligne obligatoires
sur www.ville-sannois.fr du 18/09 au 13/10
Infos : 01 39 98 20 85

SANNOIS

17 oct.

10h à 13h

ATELIER DE PRÉVENTION NUTRITIONNELLE

Espace Éliane Chouchena

11, 13 rue des Loges - Pour seniors

Gratuit - Inscription au CCAS

18 oct.

10h30

LE RENDEZ-VOUS DES TOUT-PETITS

Le rendez-vous des tout-petits

Médiathèque - Pour les 0-3 ans

Gratuit - Inscription à la médiathèque

16h

CONFÉRENCE-ATELIER DYS ET TDAH PAR MARIE-GABRIELLE CHUPIET, SOPHROLOGUE

Médiathèque - À partir de 14 ans

Gratuit - Inscription à la médiathèque

19 oct.

20h30

CONCERT ROCK LES WAMPAS + SINGE

EMB - Tarifs : 18 €/20 €/22 €

Réservation sur la billetterie de l'EMB



© DR

20 oct.

14h30 à 16h45

CAFÉ JEUX

Espace Éliane Chouchena

11, 13 rue des Loges - Entrée libre



21 oct.

15h

CLUB MANGA

Médiathèque - À partir de 11 ans

Gratuit - Inscription à la médiathèque

DU 23 AU 27 OCTOBRE

STAGE MULTISPORT

De 8 à 12 ans - Tarif : 60 €

Inscription au service des sports :

01 39 98 20 85

STAGES D'ACTIVITÉS À LA MLA

Enfants et ados - Inscription à la MLA

01 34 11 30 78 - m-la@sannois.fr

24 oct.

10h

CONFÉRENCE "UNE SALLE MYTHIQUE : L'OLYMPIA"

Espace Éliane Chouchena

11-13, rue des Loges - Pour seniors

Entrée libre

31 oct.

14h30 à 16h30

HALLOWEEN À LA PISCINE

Piscine Pierre-Williot - 5, rue du Bas des

Conches - De 4 à 12 ans - Enfant de moins

de 10 ans accompagné d'un adulte dans

l'eau - Sur réservation : 01 39 82 50 23

Tarif : accès piscine

16h

ATELIER IMPRIMANTE 3D

Médiathèque - À partir de 11 ans

Gratuit - Inscription à la médiathèque

POUR Y ALLER

MAISON DES LOISIRS ET DES ARTS (MLA)

24, rue Victor Basch - 01 34 11 30 78

m-la@sannois.fr

EMB

2, rue du président Georges Pompidou

01 39 80 01 39 - Plus d'informations sur

www.emb-sannois.org, sur Facebook et

Instagram

MÉDIATHÈQUE

ANDRÉ-CANCELIER

Square Jules Ferry - 01 39 81 80 17

mediatheque.sannois@valparisis.fr

Retrouvez toute l'actualité du réseau sur

le site mediatheques.valparisis.fr et sur

Facebook/[valparisismediatheques](https://www.facebook.com/valparisismediatheques)

MOULIN, MAISON DU MEUNIER ET VIGNÉ

Rue des Moulins

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service culturel

Hôtel de ville - Place du Général Leclerc

01 39 98 21 44 - culture@sannois.fr

EN BREF

Sorties seniors

L'ACCUEIL SANNOISIEN

JEUDI 19 OCTOBRE

Trou normand et train resto

Après la visite commentée d'une entreprise de Calvados aux caves troglodytes, vous prendrez place dans le wagon-restaurant au chemin de fer de la vallée de l'Eure pour un déjeuner insolite au cours duquel un guide vous fera découvrir l'histoire de cette vallée.

Prix : 107 € (transport, visites, repas)

Réservation ouverte

JEUDI 9 NOVEMBRE

Château d'Anet et le musée du peigne et parures

Le château d'Anet, joyau de la Renaissance, vous permettra de découvrir la vie de Diane de Poitiers. Le musée du peigne et parures à Ezy-sur-Eure vous dévoilera le raffinement de ces accessoires.

Prix : 86 € (transport, visites, repas)

Réservation à partir du mardi 3 octobre

► Renseignements : 15, avenue Damiette
01 34 10 69 72 - accueil.sannoisien@orange.fr
Permanence le mardi et jeudi de 9h30 à 11h30

LES VACANCES DE LA VIE

JEUDI 12 OCTOBRE

Journée cochon grillé à OUILLY-LE-VICOMTE (Calvados)

Le cabaret Le Chaudron Magik présentera un spectacle de qualité pendant que vous dégusterez leur célèbre cochon grillé à la broche.

Prix : 96 € - Réservation ouverte

MARDI 21 NOVEMBRE

Le Festival du Hareng côtier à BERCK-SUR-MER (Pas-de-Calais)

Découvrez le Festival du Hareng côtier au restaurant Chez Mireille : harengs à volonté, spectacle folklorique, musique et danse.

Prix : 68 € (prix exceptionnel transport compris)

Réservation ouverte

JEUDI 7 DÉCEMBRE

Cabaret Voulez-vous à Ingré (Loiret)

Lors d'un déjeuner savoureux, vous découvrirez un show surprenant avec des artistes prodigieux.

Tarif : 100 € - Réservation à partir du jeudi 5 octobre

► Renseignements : Francis Gravelat (président) au 01 30 25 22 40 ou 06 22 96 57 94 ou sur www.vacancesdelavie.org ou www.facebook.com/lesvacancesdelavie
Permanence le jeudi de 15h à 18h à la brasserie Le Moulin à Café
66-68, boulevard Charles de Gaulle

MARCHÉ DES SAVEURS

SAMEDI 14 OCTOBRE DE 8H À 18H



Découvrez les produits des commerçants et artisans de ce marché organisé par la SOMAREP.

► Place du Général Leclerc - Accès libre

EXPOSITION HARLEY-DAVIDSON

DIMANCHE 8 OCTOBRE DE 8H À 15H

Venez admirer ces motos de légende, rencontrer les bikers et vous laisser tenter par un baptême de moto gratuit. Cette exposition est organisée par la SOMAREP.

► Place du Général Leclerc - Accès libre

INFOS VAL PARISIS

HALLOWEEN À LA PISCINE

Mardi 31 octobre de 14h30 à 16h30

Ambiance festive avec sorcières, fantômes, monstres, zombies et vampires ...

► De 4 à 12 ans - Enfant de moins de 10 ans accompagné d'un adulte dans l'eau.
Sur réservation - Tarif : accès piscine
Piscine Pierre Williot - 5, rue du Bas des Conches (au niveau du 77, boulevard Gambetta)
01 39 82 50 23



SOUTENEZ LA CHAÎNE DE L'ESPOIR

La Chaîne de l'espoir, ONG internationale, indépendante, apolitique et non confessionnelle, fondée en 1994, a pour vocation d'améliorer l'accès aux soins chirurgicaux des personnes vulnérables, en particulier les enfants et les femmes, dans des contextes de fragilité ou de crise prolongée. Vous pouvez faire un don.

► Renseignements : www.chainedelespoir.org
01 58 53 53 58

PERMANENCE AMÉLIORATION DE L'HABITAT



L'association Soliha vous conseille sur les aides et les travaux de rénovation énergétique mais aussi d'adaptation au vieillissement ou au handicap des logements.

La prochaine permanence à Sannois aura lieu, sur rendez-vous, le mardi 10 octobre de 9h à 12h, à la mairie, aux services techniques (2^e étage). Des permanences sont ouvertes aux habitants de la communauté d'agglomération Val Parisis dans chacune des villes. Un Sannoisien peut aller à une permanence dans une autre ville du Val Parisis si la date lui convient davantage.

► Rendez-vous à prendre au 01 30 38 07 08 ou sur www.soliprojet.fr ou via le lien suivant : <https://www.soliprojet.fr/contact/17-contact-103-prendre-un-rendez-vous-a-val-parisis>

BIENVENUE

• **Changement de propriétaire chez Mouss'Taches Toilettage**

Ce salon de toilettage pour chiens et chats propose également des massages détente pour chiens ainsi que des accessoires et shampoings pour vos animaux de compagnie.

► 12, boulevard Charles de Gaulle
06 09 67 87 73

• **Mon Petit Herbier**

Propose une large gamme de produits à base de CBD et de chanvre dans divers domaines : aromathérapie, cosmétique, soins, alimentaire, infusions, fleurs. Son équipe de naturopathes et d'experts en CBD vous accompagne pour trouver une réponse naturelle au stress, aux douleurs, aux troubles de sommeil... y compris pour les animaux.

► **Galerie commerciale Carrefour**
1, rue de la Horionne - Du lundi au samedi de 10h à 20h - 01 30 76 74 04
<https://www.monpetitherbier.com>

INFOS IMPÔTS

Pour toute question concernant votre avis d'imposition, vous pouvez :

- appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel local) ou consulter le site impots.gouv.fr ;
- vous rendre dans les établissements France services à retrouver sur le site de l'agence nationale de la cohésion des territoires ;
- obtenir des réponses par téléphone (rubrique «Contact et RDV» en haut de la page d'accueil du site impots.gouv.fr) ou par messagerie (messagerie sécurisée accessible depuis votre espace particulier sur impots.gouv.fr) ;
- prendre rendez-vous par téléphone ou en ligne sur www.impots.gouv.fr (depuis votre espace particulier, rubrique «Mes contacts» ou, sans authentification, rubrique «Contact et RDV» en haut de la page d'accueil du site).

Vu sur le net

Retour sur deux temps forts du mois de septembre

► Vivez en direct l'actualité de votre ville !



► Suivez Ville de Sannois sur les réseaux sociaux



Votre mairie

- **Permanences du maire et des élus**
Permanences le jeudi de 17h à 18h30 // Sur rendez-vous au 01 39 98 21 48 // 01 39 98 21 14 (uniquement le matin)
- **Permanence d'Estelle Folest, députée de la 6^e circonscription du Val-d'Oise :**
Sur rendez-vous : estelle.folest@assemblee-nationale.fr ou 01 82 41 02 25
- **Si vous ne recevez pas votre Sannois mag,** contactez la société Champar au n° vert gratuit : 0800 07 12 50

HORAIRES

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc - BP 60088 - 95111 SANNOIS Cedex
Tél. : 01 39 98 20 00/Fax : 01 39 98 20 59
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h (état-civil uniquement)
Fermé le mardi après-midi

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra le **jeudi 19 octobre à 20h.**
Hôtel de ville - Retransmission en direct sur Facebook

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La prochaine séance publique du conseil communautaire se tiendra le **lundi 9 octobre à 20h.**
Franconville

NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Sannois ? Faites-vous connaître auprès de nos services pour pouvoir assister à notre journée d'accueil.
Contactez le cabinet du maire sur cabinet.du.maire@sannois.fr

MÉDECINS DE GARDE

Maison médicale de garde à Argenteuil
Accès sur rendez-vous en appelant le 15
Lundi au vendredi de 20h à minuit, samedi de 12h à minuit et dimanche de 8h à minuit.

Point fixe de garde à Argenteuil
Accès sur rendez-vous en appelant le 01 30 40 12 12 ou le 15
Lundi au vendredi de 20h à 23h, samedi de 12h à 23h et dimanche de 8h à 23h.

PHARMACIES DE GARDE

Après 20h, se rendre au commissariat principal à Ermont (201, rue Jean Richepin - Tél. 01 30 72 66 66) avec l'ordonnance du jour et une pièce d'identité.

Les dimanches et jours fériés, le nom des pharmacies de garde est inscrit sur la vitrine de toutes les pharmacies.

MARCHÉ

Le marché est ouvert le **mardi, jeudi et dimanche de 7h30 à 13h** et propose plusieurs commerces de bouche : poissonniers, bouchers, charcutiers, volaillers, fromagers, primeurs...

Place du Général Leclerc
Parking gratuit au sous-sol du centre Cyrano

Qui sont vos élus ?

Flashez le QR Code et découvrez le trombinoscope des élus de votre ville



NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'urgence européen	112
SOS Médecins	36 24
SOS Vétérinaires	31 15
Centre antipoison	01 40 05 48 48
Police municipale	01 39 81 48 88
Police nationale Sannois	01 70 29 21 50
Violences conjugales	3919
Enfance en danger	119
SOS Amitié	01 42 96 26 26
Cyberharcèlement	3818
Harcèlement scolaire	3020



► **La mairie recrute !**

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la ville de Sannois sur la page d'accueil du site www.ville-sannois.fr et sur la page LinkedIn

SANNOIS ENSEMBLE

L'ANRU FÊTE SES 20 ANS

Déjà 20 ans ! Le 1^{er} août 2003, la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine était mise en application. Quelques mois plus tard, par décret du 9 février 2004, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) devenait une réalité. Depuis, ce sont vingt ans au service de la transformation des quartiers afin d'améliorer la qualité de vie des habitants.

C'est avec une détermination sans cesse renouvelée que nous entretenons ce désir d'évolution de notre ville pour qu'elle soit, chaque jour, un peu plus conforme à votre ville idéale : cette ville agréable où il fait bon vivre, où nos enfants bénéficient des atouts qui feront d'eux les citoyens de demain, sensibles aux arts, aux sciences, à la culture, attachés à leur histoire, au respect et aux générations qui ont façonné leur environnement.

C'est dans cette optique que nous nous sommes engagés, depuis 2014, à forger un territoire qui portera la marque de notre exigence et sera une traduction de vos attentes. Ainsi, le 28 juin dernier, nous avons signé la convention du programme de renouvellement urbain qui permet de rénover les quartiers du Bas des Aulnaies et des Carreaux Fleuris.

Les dernières émeutes urbaines nous rappellent qu'il ne suffit pas de modifier les murs mais qu'il faut se consacrer également aux préoccupations du quotidien et donner des perspectives à tous ; ceci constitue le fer de lance de notre politique.

Alors que l'ANRU vient de souffler sa vingtième bougie, nous avons la certitude, à Sannois, d'être en phase avec les ambitions politiques qui sont à l'origine de sa création.

Esaïe SAGBOHAN

Conseiller municipal délégué à la solidarité

À L'UNISSON, SANNOIS AU CŒUR

TEXTE NON PARVENU

Vos élus Sannois au Cœur

Yasmina SAIDI

Manuel LEGUEIL

François LAMARCHE

Benoit ZAMBUJO

Nicolas PONCHEL

GAUCHE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

TOUT AUGMENTE, RIEN N'EST FAIT

L'inflation continue de plus belle... Les carburants les plus consommés ont atteint 2 € le litre. Le coût des fournitures scolaires a augmenté de plus de 12 % en un an, et celui de l'alimentation de 18,4 % en 18 mois. Le prix de l'électricité a subi une nouvelle hausse de 10 % au 1^{er} août, et celui du gaz est prohibitif !

Tout cela, vous le subissez... On vous conseille d'acheter des vêtements de deuxième main, les denrées les moins chères, et de circuler en voiture le moins possible. On vous culpabilise sans remettre en cause les inégalités sociales, ni l'accumulation des profits par quelques-uns. 12 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont plus de 4 000 à Sannois, et les associations caritatives sont au bord de la faillite. Le Maire de Sannois semble ignorer la situation, car il augmente la taxe foncière de 12 % alors qu'il thésaurise 14 millions d'euros, qui pourraient servir à soulager les familles en généralisant le quotient familial, en réduisant le prix des repas scolaires, et en redéfinissant les conditions des aides du CCAS.

Aucune mesure d'accompagnement n'est engagée, car tout se passe comme si tout allait bien pour tous dans le meilleur des mondes sannoisiens. Pourtant, le déficit de personnel communal se ressent âprement : voirie délaissée, retards de travaux, manque de classes, de crèches municipales et d'un centre de santé...

Le Maire a fait le choix d'une politique réactionnaire, en se détournant volontairement de la souffrance de nombreuses familles. Sans doute veut-il apparaître comme le meilleur disciple d'Éric Zemmour, auquel il a reconnu son ralliement en 2022. Sans doute veut-il faire de Sannois un point d'appui pour le polémiste raciste, puisqu'il est revenu sur sa promesse de quitter la Mairie en 2024, en annonçant qu'il formerait une liste conforme à ses principes en 2026.

Gilles HEURFIN, Nicolas FLEURIER

Conseillers municipaux

Gauche écologique et solidaire



PORTES OUVERTES
du 18 au 21 octobre

1 MOIS DE LOYER OFFERT*

Venez visiter les **résidences seniors de Sannois** (15 rue du Lieutenant Keiser),
Meaux, Mantes-la-Jolie ou Saint-Mandé de 10h à 19h
et bénéficiez d'**1 mois de loyer offert*** !
Animations et services à la carte 7j/7.



SENIORIALES
patrimoine & services

05 62 47 86 10
senioriales.com

(*1^{er} mois de loyer offert, charges comprises hors services pour toute promesse ou engagement signé du 18 au 21 octobre 2023 avec bail signé au plus tard le 30 novembre 2023 pour les résidences de Meaux, Mantes-Gassicourt, Sannois, Saint-Mandé; non cumulable avec d'autres promotions.

La ville de Sannois

recrute

Rejoignez nos équipes !



SANNOIS
www.ville-sannois.fr

Philippon
ENTREPRISE INDEPENDANTE DE BÂTIMENTS

MAÇONNERIE
GROS-ŒUVRE
SECOND-ŒUVRE
TOUS CORPS D'ÉTAT



7, avenue des Cures - 95580 Andilly - Tél : 01 34 17 47 40 - Fax : 01 39 59 62 14 - <https://philippone5.fr>

TONY MORENAS
COIFFEUR - VISAGISTE

Ouvert tous les jours du mardi au samedi
Fermeture le lundi
Nocturne les jeudis et vendredis jusqu'à 20h

01 34 10 15 15
4, boulevard Charles de Gaulle - 95110 SANNOIS
f Tony Morenas coiffeur visagiste / Tony Morenas Coiffure
www.tonymorenas-coiffeurvisagiste.fr

43^e édition

FOULÉES de Cyran



Création : ville de Sannois - Août 2023

Dim. 15 octobre 2023
9h-12h

Départs et arrivées stade Auguste Delaune
52, rue du Lieutenant G. Keiser

Courses 5 km et 10 km

Don
possible
sur
place

Course rose gratuite pour tous

(1€ par participant reversé à La Ligue contre le cancer)

Inscriptions en ligne obligatoires
sur www.ville-sannois.fr du 18/09 au 13/10

Infos : 01 39 98 20 85

